CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2018

Convocation 06.04.2018

L'an deux mil dix-huit, le douze avril à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LAMARQUE, Maire.

Présent(e)s: Jean-Claude LAMARQUE, Jean-Yves BIGOT, Guy CHOMET, Denis TONNELLIER, Patrick ANDRÉ,

Frédéric NAELS, Michel DELOMEZ, Dominique FORET et Daniel PLOMTEUX.

Représenté(e)s : Sandrine BUISSET par Jean-Claude LAMARQUE

<u>Absents</u>: Anne LÉCRIVAIN, Didier RAZON, Frédéric LANNEAU ET José-Félix ORTUN

Excusé(e)s:

Secrétaire : Dominique FORET

Aucune remarque n'est faite sur le compte rendu de la séance du 29 mars 2018. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR:

- VOTE BUDGET PRIMITIF 2018 COMMUNE
- **↓** VOTE BUDGET PRIMITIF 2018 ASSAINISSEMENT
- **TARIFS BROCANTES 2018**
- **BAPTEME ÉCOLE ÉLEMENTAIRE**
- BAPTEME BIBLIOTHEQUE
- CONVENTION ABRI-VOYAGEURS
- **AFFAIRES DIVERSES**

2018/19 - BUDGET PRIMITIF 2018 - COMMUNE

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2018 :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 985 969.67 €
Dépenses et recettes d'investissement : 422 348.39 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	985 969.67 €	985 969.67 €
Section d'investissement	422 348.39 €	422 348.39 €
TOTAL	1 408 318.06 €	1 408 318.06 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le débat d'orientation budgétaire, Vu l'avis lors de la réunion de travail du 11 avril 2018, Vu le projet de budget primitif communal pour l'année 2018,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2018 communal arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	985 969.67 €	985 969.67 €
Section d'investissement	422 348.39 €	422 348.39 €
TOTAL	1 408 318.06 €	1 408 318.06 €

2018/20 - BUDGET PRIMITIF 2018 - ASSAINISSEMENT

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2018 du service assainissement :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 96 962.00 €
Dépenses et recettes d'investissement : 740 913.09 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	96 962.00 €	96 962.00 €
Section d'investissement	740 913.09 €	740 913.09 €
TOTAL	837 875.09 €	837 875.09 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le débat d'orientation budgétaire,

Vu l'avis lors de la réunion de travail du 11 avril 2018,

Vu le projet de budget primitif du service assainissement pour l'année 2018,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2018 du service assainissement arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	96 962.00 €	96 962.00 €
Section d'investissement	740 913.09 €	740 913.09 €
TOTAL	837 875.09 €	837 875.09 €

2018/21 – TARIFS BROCANTE 2018

La brocante aura lieu le dimanche 26 août 2018.

La brocante débutera à 6h du matin et se déroulera sur le terrain de sport « Maison Blaise » et rue de la « Maison Blaise ». Les tarifs ainsi que la fiche d'inscription, le règlement et l'arrêté seront disponibles en mairie ainsi que sur le site de la commune.

Les tarifs proposés sont les suivant :

Mètres	Tarifs	Tarifs
		Professionnels
2 m	3,00 €	9,00€
4 m	6,00 €	18,00 €
6 m	9,00 €	27,00 €
8 m	12,00€	36,00€
10 m	15,00 €	45,00 €
12 m	18,00€	54,00 €
14 m	21,00 €	63,00 €
16 m	24,00 €	72,00 €

Les membres acceptent à l'unanimité les tarifs proposés.

2018/22 - BAPTÊME ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Les élèves de l'école élémentaire souhaitaient donner un nom à leur école. Monsieur Emmanuel THIZY, directeur, a organisé un vote au sein de l'école, une partie de la population a pu également s'exprimer, des urnes avaient été positionnées chez le commerçant et en mairie, certains même ont pu voter par email. Le nom retenu est « Les Châtaigniers ». Il est demandé au conseil de se prononcer.

Les membres acceptent à l'unanimité de baptiser l'école « Ecole élémentaire Les Châtaigniers»

2018/23 - BAPTÊME BIBLIOTHÈQUE MUNICIPAL

Comme Monsieur Jean-Yves Bigot l'avait envisagé lors de la disparition de Madame Lydia Tonnellier, le maire prose qu'il soit procédé au baptême de la bibliothéque, qui deviendrait : « Bibliothéque Municipale Lydia Tonnellier ».

Les membres acceptent à l'unanimité de baptiser la bibliothèque : « Bibliothèque Municipale Lydia Tonnellier »

2018/24 - CONVENTION ABRI-VOYAGEURS

Le Maire présente la convention proposée par le Conseil Général de seine et Marne qui consiste à favoriser la mise en place d'abris-voyageurs gratuitement au profit de la commune.

Après délibération et, <u>à l'unanimité</u>, le conseil municipal approuve la convention relative à la mise à disposition gratuite d'abris-voyageurs avec le Conseil Général et autorise le Maire à la signer.

AFFAIRES DIVERSES

Les membres sont informés sur :

- ✓ Invitation reçu par l'Association des Anciens Combattants de Chatenay Égligny pour le 8 mai
- ✓ Invitation de la Mairesse de Gurcy le Chatel pour assister au vernissage de l'Expo Festival Photo Nature qui se tiendra le 12 mai
- ✓ Les parents d'élèves ont renommé leur association anciennement sous le nom Comité des Fêtes Châtenay Égligny par l'Association PECE (Parents d'élèves de Chatenay et Égligny)
- √ L'association PECE organisera une fête le 30 juin

- ✓ Le taux des ordures ménagères est arrêté à 17.68%
- ✓ Des problèmes d'encombrants sont constatés sur les routes du village
- ✓ Le Syndicat de la Vallée de la Seine regroupe désormais plus de 60 communes, dont la Communauté de Commune du Provinois et du Pays de Montereau.

La séance est levée à 21h10.

Le Maire, Jean-Claude LAMARQUE

SIGNATURES

Jean-Yves BIGOT	
Jean-Claude LAMARQUE	
Guy CHOMET	
Denis TONNELLIER	
Dominique FORET	
Patrick ANDRE	EXCUSÉ
Sandrine BUISSET	
Michel DELOMEZ	
Frédéric LANNEAU	ABSENT
Anne LECRIVAIN	ABSENTE
Frédéric NAELS	
José-Félix ORTUN	

Daniel PLOMTEUX	
Didier RAZON	ABSENT
Valérie SAUSSIER	REPRESENTEE PAR GUY CHOMET